



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

CADET DE LA DÉFENSE



BULLETIN D'ADHÉSION

2023 - 2024

MINISTÈRE DES ARMÉES
CADETS DE LA DÉFENSE DE CARCASSONNE



- Lettre du Colonel CUSSAC, commandant de la base de défense de Carcassonne et délégué militaire départemental de l'Aude
- Projet pédagogique des cadets de la défense de Carcassonne

Composition de votre dossier :

- Fiche de renseignements avec 2 photos d'identité récentes
- Fiche de mensurations
- Autorisation parentale et demande d'adhésion au club sportif et artistique du 3^e RPIMa.
- Déclaration sur l'honneur.
- Questionnaire médical. Photocopie de la carte vitale
- Aptitude médicale portant les deux mentions suivantes :
 - Apte à toutes activités sportives ;
 - Apte à la vie en collectivité.
- Attestation assurance responsabilité civile
- Autorisation de publication de l'image d'une personne mineure.
- Attestation de mise en garde contre l'introduction, la détention et la consommation d'alcool et de toute substance illicite.
- Lettre de motivation
- Statut de la section « cadet de la défense » du C.S.A. du 3^e R.P.I.Ma.
- Cotisation CSA

Dossier à rendre impérativement pour le mercredi 15 septembre 2023 à la vie scolaire de l'établissement.
Début de la première journée des cadets : mercredi 27 septembre 2023 à 13h30 devant la caserne Iéna.



MINISTÈRE DES ARMÉES

Carcassonne , le 21 juin 2023

Le colonel Benoît CUSSAC
commandant la base de défense de Carcassonne
et délégué militaire départemental de l'Aude

Madame, monsieur,

Votre enfant va s'inscrire pour suivre un stage appelé « cadets de la défense » conduit par la base de défense de Carcassonne. Ce dispositif qui existe depuis plusieurs années dans l'armée de terre, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat établi entre l'éducation nationale et le ministère de la défense, décliné à Carcassonne avec l'inspection académique et la délégation militaire départementale.

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Sachez que tout sera mis en œuvre afin d'atteindre les objectifs visés par le projet pédagogique qui figure dans ce dossier. Le choix de l'encadrement et le contenu de la formation ont retenu toute mon attention et donneront sans aucun doute toute satisfaction pour la réussite de ce noble projet éducatif qui nous est confié.

Très sincèrement.

Le LCL Denis LOPEZ
délégué militaire départemental adjoint
de l'Aude
ORIGINAL SIGNÉ



PROJET PÉDAGOGIQUE

DES CADETS DE LA DÉFENSE

DE CARCASSONNE



Préambule :

« Nous allons faire un système de cadets des armées avec une expérimentation, dès cette année, sur 150 jeunes. C'est-à-dire que pour des jeunes de 14 à 16 ans, tous les 15 jours, il y aura une espèce de vie ludique, sportive, grâce à nos installations, grâce aux militaires, grâce aux réservistes, plus un camp d'été qui permettra aux jeunes à la fois de trouver des lieux dans lesquels on s'occupe d'eux et dans lesquels, éventuellement, on leur fait découvrir ce que peut être la vie militaire. »

Hervé Morin, le 13 septembre 2007

Objectif :

Se comporter, se situer en tant qu'adolescent citoyen :

- Connaître son prochain par « la mixité sociale »
- Devenir un référent pour ses concitoyens par « l'exemplarité »
- Connaître et faire connaître l'Armée par « le témoignage ».

Il s'agit donc de se comporter, se situer, s'instruire, s'éduquer, savoir communiquer et savoir se positionner comme « **Responsable** ».

Dominantes pédagogiques et éducatives mises en œuvre :

Les outils pédagogiques mis en œuvre s'articulent autour de 4 domaines d'activités :

- **Activités physiques et sportives (APS) :**
Pour cultiver le goût de l'effort, le respect d'autrui, l'engagement, l'esprit d'équipe et la camaraderie
- **Civisme et citoyenneté (CIV)**
Pour comprendre l'intérêt des droits et des devoirs, de la solidarité, du respect, de l'environnement, de la citoyenneté, de l'humanité, ...
- **Mémoire et patrimoine (M/P)**
Pour mieux connaître les valeurs et les symboles de la nation, l'engagement qu'elles suscitent, le patriotisme, le souvenir des anciens.
- **Découverte des métiers de la défense (DMD)**
Par des visites, des rencontres, des échanges avec des unités de la défense et des formations de la sécurité civile ou des organismes de secours.

Méthode pédagogique employée:

L'encadrement privilégie l'interaction et suscite l'adhésion afin d'obtenir de la part des cadets, participation, implication, responsabilisation, prise d'initiative, ...

Principales activités des cadets de la défense:

Footing, marche, randonnées, course d'orientation, sport d'équipe, vie en campagne pendant les 5 jours du camp d'été, encadrés par la DMD 11 et des moniteurs de sport.

Escalade, self-défense, natation, accro-branche, secourisme (AFPS) encadrés par des moniteurs spécialisés (BNSSA, pompiers, ...)

Visites et travaux à caractère culturel et mémoriel, encadrés par la DMD 11 et des bénévoles de l'éducation nationale.

SAISON 2023 – 2024

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU CADET :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Age :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail des parents (obligatoire):

Etablissement scolaire :

Classe :

Titulaire du certificat de prévention et secours civique de niveau 1 : OUI NON
(Rayé la mention inutile)

Parents / Représentant légal

- Nom et prénom du père : Profession :
- Nom et prénom de la mère : Profession :
- Nom et prénom du représentant légal (si différent des parents) : Profession :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphones : - domicile : - portable : travail :

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom et prénom :

Téléphone :

Informations utiles à porter à la connaissance de l'encadrement (régime alimentaire, confession religieuse) :

FICHE DE MENSURATIONS CADETS DE LA DÉFENSE

Cette fiche de mensurations va permettre d'anticiper les besoins en tenues des jeunes cadets au niveau de la base de défense de Carcassonne.

Merci de bien vouloir la compléter le plus précisément possible.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

<u>Taille</u> :	<u>Tour de poitrine</u> :
<u>Longueur Bras</u> :	<u>Tour de ceinture</u> :
<u>Longueur entre-jambes</u> :	<u>Tour du cou</u> :
<u>Tour de tête</u> :	<u>Pointure</u> :
<u>Tour de bassin</u> :	

Autorisation parentale et demande d'adhésion au club sportif et artistique du 3^e RPIMa

Je soussigné, autorise mon enfant.....
à intégrer la section des cadets de la défense de Carcassonne.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts du club sportif et artistique ainsi que du règlement intérieur de la section des cadets de la défense.

Fait à :

Le :

Signature des représentants légaux :

Déclaration du cadet

J'atteste avoir pris connaissance des statuts du CSA ainsi que le règlement intérieur de la section des cadets de la défense et je m'engage à en respecter les termes.

Fait à :

Le :

Signature du cadet :

Cotisation

Les frais d'assurance liés à l'adhésion au CSA sont à prendre en charge par le candidat.

Cette assurance permet au cadet d'être couvert aux risques inhérents aux pratiques des activités sportives et culturelles ainsi que les transports en véhicules militaires ou civils.

L'assurance couvrant ces risques est la GMF.



CADETS DE LA DEFENSE

Saison 2023-2024

Nom	
Prénom	
Né(e) le	à
Adresse domicile	
N° tel domicile/portable	
Adresse mail personnelle (lisible)	

Enfants en classe de troisième de 13 à 15ans

MONTANT DE LA COTISATION A REGLE PAR CHEQUE	
Assurance FCD (Sauf si déjà payé)	22€
Cotisation section	4€
Total à payer	€

A joindre impérativement à cette demande

☐ Un chèque à l'ordre de CSA 3^{ème} RPIMa



Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la (des) section(s) pratiquée(s) du CSA 3^e RPIMa et m'engage à en respecter les termes.

Date et signature :



CADETS DE LA DÉFENSE

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e)¹,
représentant légal de ² ,
déclare sur l'honneur avoir été informé sur l'objet et le but : « cadets de la défense ».
J'autorise, par la présente²,
à participer à toutes les activités programmées dans le cadre de cette formation. Je
m'engage à ce qu'il (ou elle) fasse preuve d'assiduité dans le cadre de cette action de
formation et à ce que toute journée entamée soit conduite jusqu'à son terme (18h00),
sauf cas de force majeure.

Toute absence sera à justifier et signaler au chef de section des Cadets. Ce dernier
informera régulièrement les principaux des collèges sur l'absence et l'assiduité des
cadets.

J'autorise la base de défense de Carcassonne à transporter mon enfant dans les bus
militaires si l'activité programmée le nécessite.

Je confirme avoir été informé du fait que la base de défense de Carcassonne se
réserve le droit d'exclure un cadet sur décision du responsable de l'action de
formation pour tout motif légitime, après que celui-ci ait eu l'occasion de s'expliquer.

De même, je reconnais avoir été informé de la possibilité de retirer mon enfant de
cette expérimentation pour tout motif légitime.

**Je certifie être conscient de l'absence de responsabilité de la base de défense de
Carcassonne en cas de vol ou de dégradation d'un bien appartenant à mon
enfant à l'occasion de ce stage de formation.**

Je reconnais avoir pris connaissance de la couverture des risques offerte par la licence
CSA 3^{ème} RPIMa à laquelle sera affilié mon enfant dans le cadre des activités.

Je m'engage à souscrire une assurance responsabilité civile afin de garantir les
éventuels dommages que pourrait causer mon enfant dans le cadre des activités
planifiées.

Fait à _____, le _____

Signature(s)

¹ nom et prénom du ou des représentants légaux

² nom et prénom du cadet

QUESTIONNAIRE MÉDICAL

NOM :

Prénom :

Sexe :

Date et lieu de naissance :

ANTECEDENTS PERSONNELS (fractures, traumatismes, épilepsie, asthme, problème cardiaque,.)

ALLERGIE(S) PARTICULIÈRE(S) :

TRAITEMENT(S) SUIVI(S) :

APTITUDE MÉDICALE (à fournir par le médecin)

Mention 1 : apte à toutes activités sportives

Mention 2 : apte à la vie en collectivité

AUTORISATION DE PUBLICATION

Je soussigné représentant légal de

☐ autorise

☐ n'autorise pas

la publication d'images ou documents audiovisuel concernant mon enfant.
(télévision, presse écrite, radio, internet)

(1)cocher la case utile

ATTESTATION DE MISE EN GARDE CONTRE L'INTRODUCTION, LA DÉTENTION ET LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE TOUTE SUBSTANCE ILLICITE

Vous allez devenir « cadet de la défense » sur une enceinte militaire.

Il est donc nécessaire de vous informer ou de vous rappeler que, si votre état de cadet vous confère des droits, celui-ci vous impose également des devoirs. Le non-respect de ces derniers, peut, dans certains cas, être considéré comme un manquement grave et engendrer de lourdes conséquences.

Ainsi, contrevenir aux dispositions de la loi en matière de substance illicite et d'alcool et ce quels que soient :

- l'infraction commise (acquisition, détention, usage...)
- son lieu de commission (en/hors enceinte militaire)

vous expose, en sus des peines d'emprisonnement et d'amende au plan pénal, et conformément au règlement intérieur, **à l'exclusion de la section.**

Je soussigné(e)
Nom-prénom du représentant légal

Je soussigné(e)
Nom et prénom du cadet

Date et signature*

Date et signature *

(*) Signature précédée de la mention manuscrite
«Reconnais avoir pris connaissance»

LETTRE DE MOTIVATION (à fournir)

MINISTÈRE DES ARMÉES



RÈGLEMENT INTERIEUR SAISON 2023/2024 DE LA SECTION
« CADETS DE LA DÉFENSE DE CARCASSONNE »



1 – ADHÉSION :

Pour être membre de la section « cadets de la défense de Carcassonne » du club sportif et artistique du 3^{ème} RPIMa pour la saison en cours, chaque adhérent doit :

- remplir et signer une fiche d'inscription au club. Une autorisation parentale doit être fournie pour les adhérents mineurs ;
- s'acquitter d'une cotisation de 26 € ;
- fournir un certificat médical datant de moins de trois mois à la date d'inscription sur lequel figure la mention : « *APTE à la pratique du sport et aptitude à la vie en collectivité* » ;
- prendre connaissance de ce règlement intérieur du CSA du 3^{ème} RPIMa « cadets de la défense de Carcassonne ».
- tout dossier incomplet sera refusé.

2 – FONCTIONNEMENT :

Les responsables de la section des cadets de la défense sont l'adjudant-chef ® Daniel Borner désigné chef de centre, et l'adjudant-chef ® Sylvianne Maurette, son adjoint.

Les activités proposées dans le cadre de cette section s'articulent autour de randonnées, de sports ludiques, visites culturelles et mémorielles, formation au secourisme....

La formation des cadets de la défense se déroulera de la façon suivante :

JOUR	HORAIRE	LIEU
2 à 3 mercredis/mois, hors vacances scolaires	13 h 30 – 18 h 00 En cas de visite à caractère culturel, exceptionnellement, possibilité de la journée complète	quartier, salles de cours, caserne Léna terrain militaire... lieux spécifiques suivant l'activité : installations sportives militaires
un camp de 5 jours dans la première semaine de juillet		

Toute activité en dehors de ces créneaux, ou à l'extérieur de la caserne Iéna fera l'objet d'une note d'organisation spécifique rédigée sous la responsabilité du chef de centre et signée par le commandant de la base de défense de Carcassonne. Cette note devra être diffusée au moins dix jours avant l'activité.

Une note globale en début de saison sera rédigée par le chef de centre afin de préciser la répartition des responsabilités, l'organisation et le détail du déroulement de toutes les activités programmées.

Elle sera signée par le commandant de la base de défense de Carcassonne.

Toute absence à ces séances devra être justifiée (certificat médical) et sera transmise à titre de compte rendu aux principaux des collèges pour valider et valoriser la participation de l'élève au programme des cadets.

La démission d'un cadet de la section des Cadets de la Défense devra être exceptionnelle et dûment justifiée. Ce dernier devra rédiger une lettre justificative de cet arrêt adressée au chef de centre ainsi qu'à son principal. Responsable de son paquetage il devra personnellement réintégrer ses tenues.

3 – MOYENS :

Les adhérents utiliseront les moyens (infrastructure, matériels...) mis à leur disposition par le club pour la pratique des activités. Ils peuvent, s'ils le désirent, utiliser leur propre matériel qui devra être conforme aux normes de sécurité en vigueur, après avoir obtenu l'accord du chef de centre.

4 – SÉCURITÉ :

Lors de son adhésion au club, l'adhérent est systématiquement affilié à l'assurance du CSA du 3^{ème} RPIMa. De ce fait, tout incident (corporel ou matériel) survenant dans le cadre normal de la pratique des activités (jour, horaire et lieu précisés dans le chapitre 2 ou sous couvert d'une note d'organisation), est pris en charge dès l'instant où un dossier est constitué par le secrétariat du club.

Ce dossier doit être établi dans les 5 jours suivant l'accident et est constitué comme suit :

- déclaration d'accident signé par l'intéressé et le président du club ;
- certificat médical établi par rapport aux blessures éventuelles dues à l'accident ;
- photocopie de la licence du CSA de l'adhérent ;
- tout document que peut demander le CSA.

Il est fortement recommandé aux adhérents de prendre ou d'étendre aux activités « cadets de la défense » leur assurance « responsabilité civile ».

5 – REGLEMENT SPECIFIQUE A LA SECTION « cadets de la défense » :

Les cadets seront autorisés à se rendre au quartier Iéna et caserne Laperrine pour leurs différentes séances (habillement, ordre serré, Sittal, sport et utilisation salle de cours) sous la responsabilité de leurs chefs de section.

Pour toutes séances, les cadets de la défense seront encadrés systématiquement par les responsables de la section et les aide-moniteurs.

L'adjudant-chef ® Daniel BORNER
Chef de section des Cadets de la défense
de Carcassonne

le lieutenant-colonel Denis LOPEZ
délégué militaire départemental
adjoint de l'Aude

